

Séance ordinaire du 3 juin 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce troisième jour du mois de juin deux mille treize à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Sont absents : Guy Dumoulin, Anne Ladouceur, Dominique Maranda et Michel Patry.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

---

**CV-2013-04-84**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2013, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

#### **« Communications**

Financement de la dépense relative à l'identification visuelle  
Réf. : COM-2013-006 »

#### **« Direction générale**

Aide financière à La fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis  
Réf. : DG-2013-073 »

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-85****Période de questions**

Environ 35 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2013-04-86****Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2013**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 21 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-87****Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 14 et 21 mai 2013**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 14 et 21 mai 2013 est déposé.

---

**CV-2013-04-88****Lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et deux membres du personnel cols blancs**

Réf. : [RH-2013-031](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer les deux lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, et deux membres du personnel cols blancs, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision RH-2013-031.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-89****Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, SCFP, concernant la rémunération des étudiants en électricité**Réf. : [RH-2013-038](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, SCFP, concernant la rémunération des étudiants en électricité, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2013-038.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-04-90****Nomination d'un membre du personnel à titre de greffière adjointe à la Cour municipale et demande au ministre de la Justice aux fins de sa nomination à titre de juge de paix**Réf. : [AGR-COU-2013-003](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De nommer Audrey Mathieu à titre de greffière adjointe à la Cour municipale de Lévis.

De demander au ministre de la Justice de nommer Audrey Mathieu à titre de juge de paix fonctionnaire, catégorie CM-2, pour la Cour municipale de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-04-91****Dépôt du certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2013-12-40**

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2013-12-40 modifiant le Règlement RV-2011-10-69 décrétant des travaux de vidange de boues à la station d'épuration du secteur Lévis ainsi qu'un emprunt.

**CV-2013-04-92****Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités au bénéfice d'organismes de la communauté**Réf. : [DG-2013-071](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Janet Jones et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation école Marcelle-Mallet qui aura lieu le 16 août 2013 à Saint-Michel-de-Bellechasse et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Janet Jones et Simon Théberge à participer à l'activité organisée au bénéfice de Revitalisation village Saint-Nicolas qui aura lieu le 11 septembre 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis qui aura lieu le 2 octobre 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-93**

**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à la deuxième conférence internationale des villes amies des aînés**

Réf. : [DG-2013-072](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Jean-Luc Daigle, Janet Jones et Réjean Lamontagne à participer à la deuxième conférence internationale des villes amies des aînés organisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui se tiendra du 9 au 11 septembre 2013 à Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-04-94**

**Embauche d'un employé contractuel hors cadre à la Direction générale**

Réf. : [DG-2013-075](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'embaucher Jean-Noël Tremblay à titre d'employé hors-cadre contractuel à la Direction générale jusqu'au 31 décembre 2013 maximum, aux conditions prévues au contrat de travail annexé à la fiche de prise de décision DG-2013-075, et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-95****Versement d'une prime à un membre du personnel cadre**Réf. : [DG-2013-076-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De ne pas poursuivre le versement d'une prime à un membre du personnel cadre, car ce versement est contraire à l'esprit de la clause 13.14 du recueil de conditions de travail du personnel cadre.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-96****Engagement à l'égard des travaux pour la création de deux sites de dépôts de surplus d'excavation et remblaiement de milieux humides**Réf. : [ENV-2013-027](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs lorsque les travaux pour la création de deux sites de dépôts de surplus d'excavation et remblaiement de milieux humides seront terminés, une attestation quant à leur conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-97****Financement de la dépense relative à l'acquisition et la mise en place de deux aérateurs de surface pour le traitement des eaux usées**Réf. : [ENV-TE-2013-009](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Pour financer la dépense relative à l'acquisition et la mise en place de deux aérateurs de surface pour le traitement des eaux usées, d'affecter un montant de 66 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-98****Entente à intervenir avec First capital realty inc. relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur les rues Pie-X et**

**Saint-Édouard et sur la route du Président-Kennedy (secteur Lévis)**Réf. : [ENV-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente à intervenir avec First capital realty inc. relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur les rues Pie-X et Saint-Édouard et sur la route du Président-Kennedy (secteur Lévis), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2013-006 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-04-99****Attribution du contrat pour la location de machineries lourdes avec opérateurs**Réf. : [INF-GEN-2013-066](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer les contrats pour la location de machineries lourdes avec opérateurs (appel d'offres 2013-50-35) de la façon suivante :

- ✓ projet 1, pelle hydraulique, à Excavation Jos Pelletier (2007) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 160 000 \$, avant TPS et TVQ;
- ✓ projet 2, chargeur sur pneus, à 9149-2595 Québec inc., faisant affaires sous le nom Transport Christian Roberge inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 88 470 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumissions.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-00****Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc en fonte**Réf. : [INF-TP-2013-018](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'aqueduc en fonte (appel d'offres 2013-50-16) à Emco corporation, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 400 316,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-01**

##### **Approbation du Règlement numéro 123 de la Société de transport de Lévis**

Réf. : [INF-2013-023](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'approuver le Règlement numéro 123 de la Société de transport de Lévis autorisant un emprunt à long terme de 1 150 000 \$ pour le financement de divers projets ou diverses autres acquisitions d'équipements.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-02**

##### **Approbation du Règlement numéro 117.1 modifiant le Règlement numéro 117 de la Société de transport de Lévis**

Réf. : [INF-2013-024](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver le Règlement numéro 117.1 modifiant le Règlement numéro 117 de la Société de transport de Lévis afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour réaliser les projets de Terminus Saint-Étienne et l'aménagement d'un stationnement incitatif.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-03**

##### **Engagement à l'égard des travaux de réfection du pont de la route de la Martinière / ruisseau Lallemand (secteur Lévis) et du ponceau du chemin Bélair Ouest / ruisseau Roy (secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

Réf. : [INF-GEN-2013-059](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De confirmer l'engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux de réfection du pont de la route de la Martinière / ruisseau Lallemand (secteur Lévis) et de réfection du ponceau du chemin Bélair Ouest / ruisseau Roy (secteur Saint-Jean-Chrysostome) seront terminés, une attestation quant à leur

conformité à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-04**

##### **Crédits additionnels et décret des travaux supplémentaires de voirie sur l'avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

Réf. : [INF-GEN-2013-070](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'affecter le montant reçu de 82 903 \$ au poste de revenus 1-01-234-30-043 et d'accorder des crédits additionnels du même montant au poste de revenus 1-03-201-52-010 pour la réalisation des travaux supplémentaires de voirie sur l'avenue Saint-Augustin (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et de décréter ces travaux, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision INF-GEN-2013-070.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-05**

##### **Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout en fonte**

Réf. : [INF-TP-2013-017](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de pièces et d'accessoires d'égout en fonte (appel d'offres 2013-50-21) à Emco corporation, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 242 971,80 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-06**

##### **Autorisation à la Société de transport de Lévis à demander des soumissions pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation des plans et devis dans le cadre de l'implantation de mesures prioritaires sur le boulevard de la Rive-Sud (secteur Lévis)**

Réf. : [INF-GEN-2013-063-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la Société de transport de Lévis à demander des soumissions pour



la fourniture de services professionnels pour la réalisation des plans et devis dans le cadre de l'implantation de mesures prioritaires sur le boulevard de la Rive-Sud, sur le tronçon situé entre le boulevard Alphonse-Desjardins et la rue Saint-Omer (secteur Lévis), et ce, conditionnellement à la mise en place du personnel prévu au bureau de projet par cette société.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-07**

##### **Destitution d'un policier**

Réf. : [POL-2013-025](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'entériner la mesure administrative prévue dans le rapport du directeur du Service de police énoncé à la fiche de prise de décision POL-2013-025, et de destituer le policier identifié dans ce rapport.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-08**

##### **Aide financière à la Maison du bingo de Lévis et financement afférent**

Réf. : [DVC-2013-009](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder un support à la promotion des événements organisés par la Maison du Bingo de Lévis par les canaux de communication de la Ville et des membres du personnel de la Ville concernés.

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ à cet organisme pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et de financer cette dépense au montant maximal de 25 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-09**

##### **Financement de la dépense relative à l'acquisition d'un tableau indicateur et des composantes de sa structure ainsi que de son installation**

Réf. : [DVC-EQR-2013-013](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De financer la dépense relative à l'acquisition d'un tableau indicateur et des composantes de sa structure ainsi que de son installation sur l'un des terrains de baseball du secteur Saint-Jean-Chrysostome, au montant maximal de 24 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-10**

**Aide financière à des organismes de la communauté**

Réf. : [DVC-SOC-2013-014](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SOC-2013-014, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

○ Club de l'âge d'or Ste-Bernadette de Lauzon	5 900 \$
○ Services communautaires l'alternative de Lévis	24 000 \$
○ Le tremplin centre pour personnes immigrantes et leurs familles	4 000 \$
○ centre de pédiatrie sociale de Lévis	5 000 \$
○ Personnes handicapées en action de la Rive-Sud	12 000 \$
○ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	6 300 \$
○ La chaudronnée des cuisines collectives	7 691 \$
○ La maison des jeunes de Charny inc.	7 500 \$
○ L'adoberge Chaudière-Appalaches	2 500 \$
○ Club optimiste Lévis St-Jean	2 500 \$
○ Le comité des loisirs de la p'tite école inc.	3 510 \$
○ Amalgame MDJ Ouest	17 900 \$
○ La maison des jeunes l'azymut Est*Ouest	7 500 \$

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-11**

**Aide financière à des organismes de la communauté**

Réf. : [DVC-SPO-2013-016](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

● Association baseball mineur Desjardins (A.B.M.D.)	5 550 \$
● Association du baseball mineur Chaudière Est	4 450 \$
● Association du baseball mineur de St-Jean-Chrysostome	5 550 \$
● Association de baseball Chaudière-Ouest	10 196 \$
● Club cycliste de Lévis	1 550 \$
● Club de gymnastique gymnic	13 050 \$
● Club de gymnastique Lévis inc.	10 900 \$
● Club de judo de Lévis	6 070 \$
● Club de judo okano de Charny inc.	6 550 \$
● Dojo de karaté chito-ryu Yves Guay	4 050 \$
● Club de natation Les riverains inc.	13 100 \$

• Le club de natation des Chutes-de-la-Chaudière	4 450 \$
• Club de patinage artistique Saint-Romuald Saint-Jean inc.	7 530 \$
• Club de patinage artistique de Charny	3 050 \$
• Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc.	2 250 \$
• Le club de ski de fond St-Étienne inc.	3 730 \$
• Club de ski de fond Les pionniers de Breakeyville	1 400 \$
• Équipe de compétition La balade (léviski)	8 300 \$
• Association de soccer Chaudière-Ouest	14 375 \$
• Association de soccer St-Étienne-de-Lauzon inc.	11 470 \$
• Taekwondo Chutes Chaudière	9 630 \$
• Club de taekwon do de Charny	4 050 \$
• Club de triathlon Ironkids	1 550 \$
• Centre d'arts martiaux Gasshokan	1 550 \$

Adoptée à l'unanimité

---

### CV-2013-05-12

#### **Aide financière à Les amis(es) du parc des Chutes-de-la-Chaudière inc.**

Réf. : [DVC-SPO-2013-021](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder une aide financière de 7 000 \$ à Les amis(es) du parc des Chutes-de-la-Chaudière inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

### CV-2013-05-13

#### **Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 5 juin 2013**

Réf. : [FSA-2013-020](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 32 680 000 \$ datée du 5 juin 2013 est déposé à titre d'information.

---

### CV-2013-05-14

#### **Financement de la dépense relative à l'acquisition d'ordinateurs véhiculaires**

Réf. : [FSA-TI-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

Pour financer la dépense relative à l'acquisition d'ordinateurs véhiculaires, d'affecter un montant de 74 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2014 et si

la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-15**

**Adhésion, à titre de client, au Centre collégial des services regroupés (CCSR), un organisme à but non lucratif, et participation à l'appel d'offres public (SAR 390-2013) de ce centre pour la fourniture de liens téléphoniques et mandat d'achat**

Réf. : [FSA-TI-2013-004-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adhérer, à titre de client, au service des achats regroupés du Centre collégial des services regroupés, un organisme à but non lucratif habilité à regrouper des organismes publics pour mettre en commun des services d'appel d'offres et d'achat.

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document exigé par ce centre, à titre d'entente et pour donner plein effet à la présente résolution, dans le but d'accomplir en commun dans l'un ou l'autre des actes requis, soit pour obtenir du matériel, des matériaux ou des services pour demander des soumissions et pour adjuger des contrats.

De participer à l'appel d'offres public numéro SAR 390-2013 de ce centre pour la fourniture de liens téléphoniques.

D'autoriser un mandat d'achat d'une durée de cinq ans, selon le bordereau des produits correspondant aux besoins de la Ville, à l'égard de cet appel d'offres.

D'autoriser Christiane Bélanger, chef du Service des technologies de l'information, à compléter et signer, pour et au nom de la Ville, le formulaire de mandat d'achat et le bordereau des produits qui y est annexé.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-16**

**Modification du texte du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)**

Réf. : [FSA-TRE-2013-017](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier le texte du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution et de décréter que ces modifications s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-17****Modification du Règlement 967 établissant le régime de retraite des employés de la ville de Lévis (21 190)**Réf. : [FSA-TRE-2013-018](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier le Règlement 967 établissant le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), tel qu'il est indiqué en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-18****Abrogation de la politique de gestion de la fonction résidentielle**Réf. : [URBA-2013-054](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'abroger la politique de gestion de la fonction résidentielle adoptée par la résolution CV-2006-07-33.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-19****Régularisation du titre de propriété d'une partie de la rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**Réf. : [DEV-2013-026](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'approuver la description technique du lot 2 383 842 du cadastre du Québec préparée par Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, minute 7 275, correspondant à une partie de l'assiette de la rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie de rue.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-05-20****Régularisation du titre de propriété de la 21e Rue (secteur Saint-Rédempteur)**Réf. : [DEV-2013-116](#) et [DEV-2013-149](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'identifier l'assiette de la 21<sup>e</sup> Rue (secteur Saint-Rédempteur) correspondant au lot 2 288 843 du cadastre du Québec, tel qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-149 et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales*, et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie de rue.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-05-21****Permission d'occupation d'une partie du lot 2 384 449 du cadastre du Québec (rue des Pruniers, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**Réf. : [DEV-2013-134](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure la permission d'occupation à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'utilisation d'une partie du lot 2 384 449 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-134 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette permission d'occupation.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2013-05-22****Acceptation de l'offre d'achat du lot 5 105 268 du cadastre du Québec à Groupe MCL inc. (Parc industriel Bernières)**Réf. : [DEV-2013-034](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'accepter l'offre d'achat de Groupe MCL inc. du lot 5 105 268 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-034, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat notarié de vente à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-23****Financement relatif à l'entente triennale de visibilité à intervenir avec la Fondation du mémorial des militaires dans le cadre du Concert au crépuscule**Réf. : [DEV-2013-061](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'autoriser le financement au budget de fonctionnement de la Direction du développement pour les années 2014 et 2015 de l'entente triennale de visibilité à intervenir avec la Fondation du mémorial des militaires dans le cadre du Concert au crépuscule.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-24****Vente du lot 5 299 063 du cadastre du Québec (boulevard Wilfrid-Carrier, secteur Lévis) et affectation à l'utilité publique**Réf. : [DEV-2013-124](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confirmer que le lot 5 299 063 du cadastre du Québec n'est plus affecté à l'utilité publique.

D'accepter l'offre d'achat du propriétaire des lots 2 431 633 et 5 094 431 du cadastre du Québec pour la vente du lot 5 299 063 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-124, au prix de 37 980 \$, plus taxes si applicables, sans aucune garantie, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-25****Vente d'une partie du lot 2 244 752 (secteur Saint-Nicolas), affectation à l'utilité publique et du produit net de la vente**Réf. : [DEV-2013-139](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De confirmer que la partie du lot 2 244 752 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 461.3 mètres carrés, n'est plus affectée à l'utilité publique.

D'accepter l'offre d'achat de la Coopérative de maisons mobiles de Lévis d'une partie du lot 2 244 752 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 461.3 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2013-139, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acheteur.

D'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-26**

**Adoption du Règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (Club de golf La tempête, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

Réf. : [URBA-2013-027](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'agrandir l'aire d'affectation RÉCRÉATION à même une partie de l'aire d'affectation RESSOURCES pour l'agrandissement du terrain de golf La Tempête et d'ajouter au document complémentaire des dispositions visant à protéger la prise d'eau de la Ville installée dans la rivière Chaudière, et ce, à des fins de conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2012-11-96 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, avec changements par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2012-09-12, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-027.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-27**

**Adoption du Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux**

Réf. : [URBA-2013-054](#)



ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir les ententes relatives à des travaux municipaux ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives à des travaux municipaux, avec changements par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-02-80, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-054

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-28**

##### **Adoption du Règlement RV-2011-11-27 sur la construction**

Réf. : [URBA-2013-061](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2011-11-27 sur la construction a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'édicter des normes de construction à l'égard de certains bâtiments sur le territoire de la Ville et de remplacer les règlements des ex-villes portant sur le même objet ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

D'adopter le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, sans modification par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2013-04-08, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2013-061.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2013-05-29**

##### **Financement de la dépense relative à l'identification visuelle**

Réf. : [COM-2013-006](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De financer la dépense relative à l'identification visuelle, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision COM-2013-006, au montant maximal de 109 500 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-30**

**Aide financière à La fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis**

Réf. : [DG-2013-073](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder à La fabrique de la paroisse Saint-Joseph-de-Lévis une aide financière au montant de 1 100 \$ afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-31**

**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil prennent la parole.

---

**CV-2013-05-32**

**Félicitations aux membres du personnel de la Ville**

Il est proposé par la mairesse Danielle Roy Marinelli  
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel, dont ceux de la Direction des infrastructures, la Direction des communications ainsi que la Direction du service de la sécurité incendie, pour le travail accompli lors de l'événement des fortes pluies survenu cette fin de semaine.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2013-05-33**

**Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2013-05-34**

**Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 20 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Danielle Roy Marinelli, mairesse

---

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

---